



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

COMITE REGIONAL OCCITANIE
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU LOT

Siège social et correspondance :
Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal
Espace associatif Clément Marot, Place Bessières bureau 210 - 46000 CAHORS
☐ 05 65 35 50 74 e-mail cd46@petanque.fr

N° : 01/2023

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR Du 3 Février 2023 à Labastide Murat

Présents : Guy Alaux, Michel André, Sandrine Baginski, Alain Baronio, Serge Bourgès, Hervé Chagnoleau, Ghislain Couderc, Bérénice Dedieu, Carole Delage, Josette Fougeret, Christian Gramond, Dominique Guynet, Thierry Landes, Dominique Lascout, Francis Mazot, Joelle Molesin

Excusés : Jean-Paul Buri, Ghislain Roumiga, Marcel Moulès

Début de la réunion : 18H30

↳ **Approbation Réunion Comité Directeur du 9 décembre 2022 :**

Erreur de date de rédaction modifiée
CR validé à l'unanimité

↳ **Infos diverses depuis le 10 décembre :**

- Nous avons connu quelques difficultés pour l'exécution du renouvellement des licences dues au nouveau logiciel Gestion Concours. Cela fonctionne correctement désormais.
- Le club des Boules d'Orlinde Bretenoux a été dissout
- Achat d'un vidéo projecteur de qualité pour toutes nos formations et réunions
- 2400 calendriers du pétanqueur ont été imprimés et délivrés aux chefs de secteurs
- Réception des différents règlements remis à jour
- Changement de site du championnat de France tripléte mixte. Vaulx en Velin ne pouvant organiser, ce championnat se déroulera à Douai.
- Le dossier de demande de subvention au Conseil départemental a été déposé
- Cahors Sport Pétanque est repêché en championnat régional féminin
- La Pétanque Cadurcienne ne se réinscrit pas en CRC vétérans
- Demande au club de Puy L'Evêque d'inverser les concours prévus à cause de la finale du trophée des Dames. Positionner le concours doublette mixte le 23 septembre et le concours doublette le 30 septembre. *Demande acceptée*
- Démission de 2 arbitres départementaux, Bernard Bedou et Jean-Claude Ferrian
- Journée UNSS mercredi 8 février à Cahors. Lionel Veyseyre nous a informé du chiffre de participation sauf changement de dernière minute. 84 élèves sont inscrits réparties ainsi :
 - 6 équipes lycée (2 poules de 3)
 - 7 équipes lycée Professionnel (1 poule de 4 et 1 poule de 3)
 - 11 équipes collèges (2 poules de 4 et 1 poule de 3)
 - 5 équipes collèges pour une épreuve d'animationVoir si besoin d'un arbitre

Educateurs bénévoles : Corinne Boutarel, Serge Bourgès, Michel Guttierrez et Jacques Lacombe.

Margot Blanchard CTFR d'Occitanie sera présente pour cette journée.

Elle arrivera le matin pour travailler sur l'élaboration de dossier de subvention ANS (agence nationale du sport) pour les jeunes, l'handi et les féminines

- Rappel : organisation championnat académie UNSS le 29 mars à Cahors
- Semaine Olympique et paralympique du 3 au 8 avril (actions programmées par le CDOS le 5 avril) réponse à donner la semaine prochaine. *Le comité participera*

↳ Congrès national d'Evian

- Démission de Lucette Costes de la Présidence de la SAOS. Didier Chauvin membre de la FFPJP la remplace
- Déficit de 777 155 € dû au Procès en cours et en appel avec la société Duvarry développement.
Afin de ne pas impacter la FFPJP dans son fonctionnement et ne pas générer d'augmentation du prix de la licence, ce déficit a été déchargé sur le compte de la SAOS (filiale de la FFPJP) qui par déclinaison ne sera pas imposable.
- Création de la catégorie des non-classés
- Tous les championnats de France passent à 128 équipes et 64 pour chaque catégorie de jeunes
- Création du championnat de France triplette mixte et organisation du championnat de France de tir de précision
- Création de la coupe de France Jeu Provençal
- Le championnat des clubs jeunes sera divisé en 3 catégories (benjamin-minime, cadet, junior)
- Après débat et vote une nouvelle formule du championnat des clubs féminin a été décidée
- Elections partielle à la FFPJP, 5 candidatures. Election de Sandrine Noel vice-présidente de la Charente et de Lionel Gony membre du CD de Côte d'Or.
- Choix du site du Centre National. C'est Chomérac dans l'Ardèche qui a été retenu
- Un 1^{er} acompte du paiement des licences devra être payé à hauteur de 70 % fin mars et le reliquat sur la fiche financière d'octobre.
- Des excuses ont été faites publiquement au Comité du Lot pour les erreurs d'arbitrage lors du Trophée des Villes

↳ AG extraordinaire du 6 janvier à Labastide-Murat

- Cette AG s'est déroulée le 6 janvier à Labastide-Murat. 61 sociétés étaient représentées sur les 71 convoquées.
- Présentation et validation du budget prévisionnel 2023
Ce budget est basé sur la réalisation des comptes en 2022, détaillé par le trésorier général Jean-Paul Buri.
 - Total estimé des recettes 138 957.80 € en incluant 9442.80 € puisés dans les fonds de réserves afin d'équilibrer ce budget en fonction des prévisions de dépenses.

Approbation du budget prévisionnel à l'unanimité

Vote pour ou contre l'augmentation en 2024

En l'absence de Tony Latassa excusé et en l'absence non annoncée de José Martins, Gérard Ruscassié et Jean-Pierre Manuel ont été cooptés par les responsables de clubs pour la surveillance des votes.

1 scrutateur volontaire de l'assemblée, André Amadiou s'est proposé

1 scrutateur membre du comité départemental, Sandrine Baginski

Dépouillement :

71 sociétés = 146 voix

61 sociétés présentes = 127 voix

15 bulletins à 1 voix

10 pour

5 contre

55 bulletins à 2 voix

70 pour

40 contre

70 suffrages exprimés, 0 bulletin nul, 0 bulletin blanc (manque une enveloppe de 2 voix)

80 voix pour l'augmentation, 45 voix contre.

L'augmentation de **2,5 €** pour les licences des joueurs non classés et promotions et l'augmentation de **7,5 €** pour les licences honneurs et élites a été validée.

↳ Congrès Régional CRO du 28 et 29 janvier à Uzès

- 52 508 licences ont été prises en 2022 en Occitanie
- 2 titres de champions de France ont été remportés par des équipes d'Occitanie en triplète Provençal (CD66) et en doublette Provençal (CD31)
- Une championne d'Europe espoir féminine, Camille Agrinier du CD12
- Victoire au Trophée des Pépites de l'Occitanie 1 face à l'Occitanie 2
- Toulouse a atteint la finale du trophée des Villes et Quentin Zyskowski de Palavas a été finaliste du tir lors de cette compétition
- 52 concours régionaux, 20 concours nationaux, 4 supranationaux et 6 internationaux ont été organisés en Occitanie

- **Rapport commission arbitrage**
 - effectif des arbitres important dans le CD46 et le CD32, effectif faible et/ou en baisse dans le CD11, CD30 et CD31
 - 7 candidats à l'examen d'arbitre régional 2023. 2 absents ou excusés, résultat satisfaisant avec 5 candidats reçus à l'examen théorique dont les Lotois Jonathan Gratadou et Fabrice Haras.
 - Projet arbitrage pour le championnat régional doublette jeunes par des juniors et/ou cadets 3eme année. Ce projet sera envoyé aux CDs

- **Rapport commission discipline :**
 - 1 seul dossier instruit en 2022, non recevable

○ Rapport ETR

- 2 nouveaux diplômés état BF3 en Occitanie, Patrick Bories (CD12) et Patrice Reynaud (CD30)
- De bons résultats aux championnats de France sont notés même si aucun titre n'a été remporté. Idem pour le CNC
- Satisfaction avec la victoire et la place de finaliste au Trophée des Pépites
- Mauvaise organisation du championnat de France 2022 à Bourg St Andéol
- Bonne organisation des championnats régionaux triplete à Luzech et doublette à Varilhes et du CRC à Aignan
- 105 candidats au Tronc Commun
- 19 nouveaux formateurs ont validés leur examen
- Formation BF1 / 97 candidats sur 7 lieux
- Passage à 32 équipes par catégories pour le championnat régional triplete jeune (2 équipes qualifiées par comité + 1 au prorata des inscriptions)
- 24 équipes pour le championnat régional doublette (1 équipe qualifiée par comité + 1 au prorata des inscriptions)
- Pour le championnat de France, 10 équipes seront qualifiées par catégories.
L'habillement sera pris en charge par le CRO plus tous les frais inerrants des 2 équipes finalistes par catégories
Les autres équipes (8 par catégories) seront à la charge des différents CDs qui auront des équipes qualifiées. Ce paiement sera divisé à part égales pour les comités concernés.

○ Rapport commission sportive

- 3 équipes accéderont au CNC3 en 2023
- En CRCV la Pétanque Cadurcienne ne se réinscrit pas, de ce fait Rabastens est sauvé
- En CRCF Cahors Sport Pétanque est repêché car aucune équipe du CD66 ne désire monter
- En CRCJP, la phase qui devait être jouée le 17 et 18 juin est déplacée au 24 et 25 juin. La demande du temps de jeu test de 1h30 pour la doublette et de 1h45 pour la triplete est reconduite en Occitanie.
- Le budget alloué aux 5 championnats par équipes hors ETR est de 115 000 €
- La réunion de la commission compétition pour la composition des groupes aura lieu le 18 février à Lézignan
- Pour 2024, voici les comités qui organiseront les championnats régionaux : championnat week-end Ascension (CD48), championnat week-end Pentecôte (CD65), triplete Provençal (CD66), doublette Provençal (CD81)
- Choix des lieux des finales CRC 2023 :
CRCJP (St Martin Perpignan)
CRCV (Lécussan)
CRCF et Open (Labruguière)
CRCJ (voir avec l'ETR)

○ Finances

- Un bilan financier déficitaire de 45 148 € a été présenté et malgré tout validé
- Présentation du budget prévisionnel avec un appel à fond de réserve à hauteur de 59 450 € pour subvenir à nos besoins. **Budget validé avec 1 contre et 1 abstention et 11 pour**
Il est bien évident qu'il ne sera plus possible de puiser indéfiniment dans les réserves pour boucler le budget.
De ce fait, une augmentation de la cotisation régionale est indispensable.

2 propositions : augmentation de 1 € et de 1,5 €

L'augmentation retenue pour est de **1 €** (8 CD pour 1 €, 5 CD pour 1,5 €)

Ainsi la redevance licence CRO passera de 3,5 € à **4,5 €** en 2024

- Le paiement de l'inscription des équipes en CRC jusqu'alors gratuites sera étudié en Commission compétition (à l'heure actuelle 160 équipes)

○ **Désignation délégations pour les différentes compétitions ou concours nationaux**

- Pour les membres du CD46

Championnat régional tripléte Provençal à Moissac : Christian Gramond

National tripléte mixte de Colomiers : Sandrine Baginski

National tripléte jeunes à Montauban : Christian Gramond

National doublette mixte à Roquefort sur Garonne : Christian Gramond

5 ↪ **Point Licences et Mutations**

- Reprise de licences au 3 février: 1787 licences (en 2022 à la même date : 1475)

Réparti comme suit : Est : 419

Nord : 437

Ouest : 427

Sud : 504

Soit 77% de reprise au jour de la réunion.

Acompte à verser à la FFPJP par le CD : 70% à fin mars.

Acompte des Clubs à verser au CD : pour le **25 mars** dernier délai, **70% des licences délivrées au 1^{er} Mars 2023 seront demandées**

- Mutations : 203 mutations à ce jour

Secteur Est : 41 mutations internes dont 2 gratuites, 8 externes dont 1 gratuite

Secteur Nord : 48 mutations internes, 24 externes

Secteur Ouest : 18 mutations internes, 6 mutations externes

Secteur Sud : 53 mutations internes dont 3 gratuites, 5 mutations externes

Mutations internes payantes : 155 soit 4650 €

Mutations externes payantes : 42 soit 2100 €

Mutations internes gratuites : 5

Mutation externes gratuites : 1

Recette mutations à ce jour : **6750 €**

Mutations entrantes : 16

- ↪ **Point trésorerie :**

Trésorerie : BPO : 30880,45 €

CA : 40735,12 €

Caisse : 256,50 €

↳ Modalités & délégations des championnats

- Modalités championnats 2023
- Délégations championnats régionaux
- Délégations championnats de France
- Habillement : on s'approvisionnera de stock des nouvelles tenues pour les qualifiés

↳ Interventions de chaque membre du comité

○ **Sandrine Baginski**

Habillement : le choix du flochage a été fait, le lancement de la fabrication va se faire rapidement

○ **Josette Fougeret**

- Remodelage de la feuille de match du CDCV avec les divisions et groupes effectuée
- Réunion de la commission de discipline le 14 janvier (propos injurieux d'un joueur envers un membre du CD par SMS) : 2 ans ferme + 2 ans avec sursis +250 € d'amende + les frais de procédure)

La sanction est notifiée sur Geslico

○ **Dominique Guynet**

- Dimanche 8 janvier réunion à Vers pour l'organisation du concours Provençal « les 3 Pas Versois » joué en triplète
- Une affiche sera réalisée par Carole Delage
- Concours les 27 et 28 mai
Dotation : 750 € CD + part des sponsors = 1500 € au total
- 16 équipes : 8 équipes du Lot, 8 équipes hors CD avec probablement Moissac, Clos de Lauzun, St Martial, Réquista, Launaguet, Castanet, Balma (à confirmer leur présence)
- Début à 10 heures le samedi 27 mai (partie de poule en 7 mènes + 1 mène)
- 1/4 de finales l'après-midi, 1/2 finales le dimanche matin et finale après-midi.

○ **Thierry Landes : Compétitions**

- Point provisoire sur les différentes inscriptions, 23 clubs à ce jour
Coupe de France : Espédaillac ne se réinscrit pas
CDCV : Nouveaux clubs : Nuzéjols, Gréalou, Sousceyrac, Bagnac sur Célé
CDC Provençal : Nouveau club, la Pétanque St Pauloise
- Réunion de la commission compétition et tirages de la coupe de France, CDCV et CDCJP le 24 février à Labastide-Murat
- Les correspondants restent les mêmes, Alain Baronio remplace Christian Gramond aux différents comités de pilotage
- Nouvelle appellation des groupes : A, B, C etc...

○ **Alain Baronio : Discipline**

Peut-on mettre les sanctions sur le site du CD ?

On ne peut pas le publier sur le site, ça ne peut paraître que sur le CR de réunion

- **Carole Delage**
 - **Pub** : manque règlement : 1 pub du calendrier 2022 et 1 du calendrier 2023
 - **La commission féminine s'est réunie le 21 janvier**
 - **Trophée des Dames doublette féminin règlement établi à valider** : validé par le CD à l'unanimité
 - Les jeunes filles Lotoises cadettes et junior ne pourront pas participer à la 1ere journée du Trophée des Dames du 13 mars car ce jour-là se déroule le CDC jeunes qui reste réglementairement prioritaire (bien entendu seulement si ces jeunes filles font parti de clubs participant au CDCJ).
 - Le graphiqueur pour la 1ere journée qualificative à Miers sera Michel André et pour la 2eme journée à Livernon Alain Baronio

- **Jeunes et technique Serge Bourgès**
 - Date de la réunion de la commission des jeunes le 17 février à Labastide-Murat
 - Formations BF1 : 11 dont 2 du 82 / Tronc Commun : 13 dont 4 du 82
 - Une école de Pétanque devrait se créer à Miers prochainement
 - Les écoles de Tauriac et de Cahors ont été labellisées **
Celle du Secteur Est et de Puy L'Evêque sont labellisées *
 - Les banderoles seront attribuées officiellement le 26 février lors du championnat de tir et point à Cahors vers midi

- **Validation affiche Puy L'Evêque Guy Alaux**

Guy Alaux fera parvenir l'affiche du concours régional pour validation

- **Lecture rapport commission arbitre de Ghislain Roumiga lue par Hervé Chagnoleau**
 - Commission discipline (éthique) des arbitres à notifier sur le site du CD
 - Un rappel à l'ordre pour 4 arbitres du CD 46 sera fait
 - Remise à niveau des arbitres. Sur les 2 journées 54 arbitres ont participé
 - Réunion commission régionale arbitrage se déroulera le 12 février à Lézignan. Ghislain Roumiga y participera
 - 3 arbitres départementaux ont passé avec succès leur examen. Aline Gazal de Bagnac sur Célé, François Pechmalbec de Sauzet et Bruno Soulier de Livernon. Il leur reste à valider la pratique lors de 4 championnats départementaux
 - 2 arbitres ont été reçu aux épreuves écrites d'arbitre régional, Jonathan Gratadou de Tauriac et Fabrice Haras de la Pétanque Cadurcienne. Ils valideront la pratique lors des championnats régionaux 2023
 - Changement arbitre pour le concours doublette mixte du 2 septembre à Gourdon Didier Sauvanet remplacera Quentin Boy

○ **Personnes en situation handicap Joelle Molesin**

- Calendrier 2023 handi pétanque. Concours le 29 mai à Vers et le 8 juillet à Lhospitalet
- Pour le Sport adapté, il reste 1 challenge d'hiver à jouer et les 3 challenges d'été.
le dernier Challenge a vu la participation de 50 sportifs. Il faut souligner le grand investissement d'Alain Baronio lors de ces rencontres.
- Luzech est en pourparlers de signer une convention avec l'établissement de Boissor

Fin de la réunion à 0h00

Compte-rendu effectué le 16/02/2023

Sandrine BAGINSKI
Secrétaire générale



Christian GRAMOND
Président

